

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Lébamba : il tue son père et tente de découper son frère cadet

C'EST dans un accès de colère indescriptible que Jean Blankert Mouele a, à l'aide d'une machette bien aiguisée, coupé les tendons des pieds à son géniteur. Avant de chercher à éliminer son petit frère, Yvan Mouélé, le témoin oculaire gênant qui s'était résolu à mettre à nu sa barbarie.

F.N
Lébamba/Gabon

LÉBAMBA, chef-lieu du département de la Louetsi-Wano, s'est réveillé sous le choc. Et pour cause. Jean Blankert Mouele, 23 ans, sans emploi et connu sous le pseudonyme de "Machete", vient d'ôter la vie à son père géniteur, Jean-Philippe Mouele, un Gabonais affectueusement appelé "Bougé", qui était très actif dans le maraîchage. Le meurtrier présumé s'en est ensuite pris à son petit frère, Yvan Mouele, 16 ans, élève au lycée Daniel Didier Roguet de Lébamba, qui est actuellement en soins intensifs. Selon une source proche du dossier, les faits se sont déroulés dans la nuit de mardi 4 au mercredi 5 septembre, à Makombo, sur la route menant au quartier culturel de Bongolo. Vers 23 heures, Jean-Philippe Mouele rentre d'une veillée mortuaire organisée non loin de sa demeure. Il y laisse

d'ailleurs son épouse. Sauf que le maître des lieux est loin de se douter qu'un de ses enfants était en train de préméditer sa mort. D'autant plus que Jean Blankert Mouele avait déjà aiguisé une machette et attendait le retour de son géniteur dans un coin du domaine familial complètement plongé dans le noir.

Avant même d'avoir mis pied chez lui, le cultivateur aurait eu une dispute avec son trublion de fils. Dans un accès de colère, ce dernier aurait ensuite maîtrisé son père, avant de lui sectionner les tendons des pieds à l'aide de l'arme blanche en sa possession. Comme si cela ne suffisait pas, le jeune homme enragé aurait terminé sa basse besogne, en assénant des coups de machette à sa victime à la hauteur du dos et au thorax. Jean Philippe Mouele est passé de vie à trépas sur-le-champ.

Mais le crime était loin d'être parfait. Et pour cause. Yvan Mouélé, le petit frère de l'auteur du par-



Photo: Felicien Ndonga

Jean Blankert Mouele (ci-dessous) dont le cadet, Yvan Mouélé, est en soins intensifs.

ricide, aurait observé la scène à distance. Non sans faire savoir au meurtrier, qu'il allait de ce pas le dénoncer. Toute chose qui aurait mis hors de lui le malfaiteur, qui se serait alors mis à poursuivre le témoin de sa barbarie. Une fois à sa hauteur, il aurait également attaqué son cadet à coups de machette. Jusqu'à ce que ce dernier s'écroule devant la porte d'un voisin. Lequel, semble-t-il, n'aurait pas entendu les cris de détresse, à cause des tonnes de décibels en provenance de la maison mortuaire, où se trouvait encore la mère des deux antagonistes.

Pendant que la première victime du fou furieux gisait dans une mare de sang, la seconde était acheminée par les secours vers l'hôpital de l'Alliance chrétienne de Bongolo. Une structure au sein de laquelle le lycéen a immédiatement été admis au bloc opératoire, puis en salle de réanimation. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, son agresseur aurait pris la direction de la structure hospitalière, aux fins de parfaire son crime. Mais c'était sans compter avec le personnel dont la résistance affichée a fait prendre la poudre d'escampette à Jean Blankert Mouele.

Après une courte cavale, le présumé meurtrier de son père a été mis aux arrêts par les gendarmes de la brigade de Lébamba. Saisi par les Officiers de police judiciaire (OPJ), le procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila, Roger Darnel Nguema Ondo, s'est rendu sur place pour s'enquérir de la situation.

Pour l'heure, aucune source ne permet de préciser avec certitude les réelles motivations de ce drame. Seule l'enquête diligentée par les services compétents permettra d'en savoir un peu plus sur ce qui s'est réellement passé. Aux dernières nouvelles, le pronostic vital de Yvan Mouélé ne serait pas engagé. D'autant qu'il émet des signes encourageants, souhaitant notamment de s'alimenter.

Contrepoint

La justice face à un récidiviste dans l'âme

F.N
Lébamba/Gabon

TOUS ceux qui connaissent bien Jean Blankert Mouele alias "Machete", à Lébamba, savent pertinemment qu'il s'agit d'un individu qui a toujours vécu au rythme des allers et retours à la prison centrale de Mouila. D'autant que celui que l'on surnomme Machete, rôle incarné par l'acteur américain Danny Trejo, a plusieurs fois été confronté à la justice pour avoir perpétré des faits similaires. A ce qu'il semble, le récidiviste aurait même fait corps avec le milieu carcéral. Toute chose qui expliquerait l'aisance avec laquelle il a toujours commis ses actes. C'est dire que la justice a face à lui un individu difficile à



Photo: Felicien Ndonga

socialiser. Puisque chaque fois qu'il a pu bénéficier d'un élargissement, Jean Blankert Mouele, au lieu de faire le choix du travail

honnêtement rémunéré, a préféré sombrer dans l'univers des drogues dures. Malheureusement, cette fois-ci,

les incartades du jeune homme ont causé la mort de son père. Lequel aurait, à plusieurs reprises, alerté les forces de l'ordre relativement à la montée systématique d'adrénaline chez son fils. Et ce que le géniteur a toujours craint s'est finalement produit.

Face à des criminels de l'acabit de Jean Blankert Mouele, la justice a donc le devoir de se montrer exemplaire. De sorte que ses agissements ne coûtent plus la vie à quelqu'un d'autre. Mais aussi pour adresser un message ferme aux récidivistes, qui pensent que leur entregent suffira toujours à leur garantir des circonstances atténuantes à la faveur du jugement de leur dossier.